

## Il y a des emplois à pourvoir



Il y a des emplois à pourvoir

Vendredi en fin d'après-midi, à l'établissement thermal, Christophe Echavidre, directeur des Thermes de Barbotan, a fait le point sur le début de la saison thermale. Il était consterné en constatant qu'à l'heure actuelle, il y a un véritable problème de main d'œuvre sur le territoire :

« C'est la première fois qu'au début du mois d'août, nous constatons un manque de personnel. À l'heure actuelle et pour la pleine saison qui va arriver, il y a une quinzaine de postes à pourvoir, dont deux postes d'esthéticienne et des postes d'agents thermaux (douches, enveloppement de tourbes, vestiaires, piscines...) Pour ces postes, évidemment nous formons les personnes. C'est la première fois que notre établissement thermal rencontre ce genre de problème. Cette situation est inédite, il y a un manque de main d'œuvre sur notre territoire. Pour recruter et pourvoir tous les postes, au mois de mai, nous avons eu une réunion avec le directeur de Pôle emploi de Condom. Par la suite, nous avons eu d'excellentes relations quotidiennes. Très motivés, le directeur de Pôle emploi et son personnel, se sont fortement impliqués pour trouver le personnel qui assurerait cette saison thermale. Pôle emploi a, par la suite, pratiqué la méthode de recrutement par simulation (MRS). Cette méthode permet d'élargir les recherches de candidats en privilégiant le repérage des capacités nécessaires au poste de travail proposé. Elle sort des critères habituels de recrutement que sont basés avant tout sur l'expérience et le diplôme. Ici, Pôle emploi a analysé les postes de travail, puis a élaboré un nombre de tests. Les personnes ont pu ainsi passer les tests et durant une semaine découvrir le poste. Malgré tout ce qui a été mis en œuvre, on se retrouve avec cette quinzaine de postes à pourvoir. On a vraiment des difficultés à recruter. »

Dans l'intérêt des employés, pour leur éviter des frais importants de déplacements, Christophe Echavidre a rappelé que l'ensemble des employés sont domiciliés dans le bassin de vie, à moins de 30 kilomètres de l'établissement thermal.

**Pour contacter les Thermes s'adresser au 05 62 08 31 31.**